



VERRE LAMINÉ

Le verre laminé, aussi appelé verre feuilleté, est un verre de sécurité composé de deux ou plusieurs feuilles de verre entre lesquelles sont insérés des films intercalaires.

En architecture le verre laminé est utilisé pour la fenestration en hauteur et dans les applications où le verre fait office de garde-corps. Il peut aussi avoir des propriétés acoustiques.

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	PERFORMANCES TECHNIQUES
Référence Verre laminé	Analyse de cycle de vie octobre 2018	Tests de performance ASTM C1172 CAN/CGSB 12.1 2017 CPSC 16 CFR-1201 ANSI Z-97.1-2015
Lieu de fabrication finale Laurier-Station, (Québec) G0S 1N0 CANADA	Durée de vie de référence -	GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE
Composants Verre, film laminé, enduit.	Empreinte carbone du produit octobre 2018	
ATTRIBUTS	Déclaration environnementale de produit ISO 14025:2006 novembre 2018 à novembre 2023	Certification ISO -
	Contenu recyclé Pré-consommation : 0 % - 8,7 % Post-consommation : 0 % - 5,8 %	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS
Sources d'approvisionnement La collecte des données auprès des fournisseurs a été effectuée pour 100 % des composants du produit.	Déclaration des ingrédients chimiques 1000 ppm	Rapport de développement durable de l'entreprise (CSR: GRI, ISO 26000, BNQ 21000 ou autres) -
Bois certifié -	Type de déclaration HPD® version 2.1 Health Product Declaration®	CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS  
Matériaux rapidement renouvelables -	Test d'émission -	
Matériaux biosourcés -	COV -	
	Formaldéhyde -	
	Autres -	

Laurier Architectural est une entreprise du groupe Novatech. Fondée en 1950, l'entreprise a développé une expertise en produits verriers tant pour le vitrage isolant à valeur ajoutée que pour les tympans, le traitement thermique, le verre laminé et le vitrage décoratif. Laurier Architectural est un partenaire d'excellence qui contribue au rayonnement de sa clientèle en l'aidant à se distinguer par une image unique et innovante.

153, boul. Laurier, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0 CANADA
www.laurier.net

Répertoire normatif : **08 80 50**

Éco-Déclaration Validée :

EDV18-1018-02

En vigueur depuis : **03/2013**

Période de validité : **11/2020 à 11/2021**



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES

CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

MR **Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Déclarations environnementales de produit (DEP)**
Option 1 : Déclaration environnementale de produit (1 point)
Le verre laminé contribue avec sa DEP spécifique de type III et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.

Contribue

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

DEP spécifique de Type III conforme à ISO 14025:2006

MR **Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières**
Option 2 : pratiques d'extraction exemplaires (1 point)
Pourrait aussi contribuer au facteur d'évaluation de l'emplacement si le produit est extrait, fabriqué et acheté à l'intérieur d'un rayon de 160 km du site du projet.

Contribue

ATTRIBUTS

Contenu recyclé
Pré-consommation (0 % - 8,7 %)
Post-consommation (0 % - 5,8 %)
Voir page 2

MR **Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux**
Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point)
Le verre laminé contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.

Contribue

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

HPD® version 2.1
Health Product Declaration®

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS

CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

QE1 **Matériaux à faibles émissions**
Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points)
Pour la catégorie des plafonds, murs, isolation thermique et acoustique, 100 % des produits doivent satisfaire aux exigences.

Ne contribue pas¹

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

¹Doit être testé et être conforme à la méthode standard du California Department of Public Health (CDPH) v1.1-2010.

QE1 **Lumière naturelle**
Conception pour maximiser la lumière naturelle (1-3 points)
Étudier comment aménager l'espace intérieur afin d'assurer une diffusion optimale de la lumière du jour dans les espaces régulièrement occupés. La conception des pièces et la sélection de l'ameublement va affecter la pénétration de la lumière du jour. Des stratégies de conception incluent les possibilités suivantes : utilisation de partitions transparentes ou de vitrage intérieur pour fournir de la lumière naturelle aux espaces clos.
Contrairement au système d'évaluation C+CB, le système d'évaluation C+CI prend en compte l'ensemble des obstructions intérieures permanentes ainsi que les partitions et mobilier amovibles.

Contribue

PERFORMANCES TECHNIQUES

Dans un contexte d'assemblage, le verre laminé pourrait contribuer à l'obtention de ce crédit si les choix de conception sont cohérents avec ce dernier.

CRÉDIT PILOTE

CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

CP **Crédit pilote 55 - Prévention de la collision des oiseaux** (1 point)
Réduire les blessures et la mortalité des oiseaux dues aux collisions en vol avec des bâtiments.

Contribue

Dans un contexte d'assemblage, le verre laminé muni du design sécuritaire pour les oiseaux pourrait contribuer à ce crédit.

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs ou des omissions relatives à la collecte, la compilation ou l'interprétation des données.

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV18-1018-02
Période de validité :
11/2020 à 11/2021

